

Zeitschrift: Annuaire de l'instruction publique en Suisse

Band: 18 (1927)

Artikel: Le jubilé de Pestalozzi

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-111459>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le jubilé de Pestalozzi.

Le centième anniversaire de la mort de Pestalozzi a été célébré en Suisse d'une façon si imposante que nous ne pouvons pas n'y pas consacrer quelques pages.

C'est le Comité central de la Société suisse d'Utilité publique qui prit l'initiative de convoquer à Zurich, le 12 décembre 1924, un certain nombre de représentants des diverses parties de la Suisse et des divers milieux pédagogiques, pour leur poser cette question : « N'y aurait-il pas lieu de s'emparer de la date du 17 janvier 1927 pour rappeler solennellement la vie et l'œuvre de Pestalozzi ? »

La réponse ayant été unanimement affirmative, un Comité d'action fut nommé. Composé de 25 membres, ce Comité fut placé sous la présidence d'honneur de M. le conseiller fédéral *Chuard* et sous la direction effective de M. le conseiller d'Etat *Mousson*, chef du Département zuricois de l'Instruction publique, assisté de son actif secrétaire, M. F. *Zollinger*. Le Comité d'action ne tint que deux séances : dans la première, qui eut lieu à Zurich le 22 avril 1925, il détermina le caractère que devrait revêtir le jubilé et les éléments essentiels qui devaient le constituer. Il fut bien entendu que l'on ne se livrera pas à des manifestations bruyantes et coûteuses, mais que, restant bien dans l'esprit de celui qu'il s'agissait d'honorer, on chercherait avant tout à réveiller dans notre peuple l'intérêt pour les questions d'éducation et le dévouement aux petits et aux humbles. Pour atteindre ce but, le meilleur moyen parut être la diffusion d'ouvrages populaires sur Pestalozzi, à publier dans nos trois langues nationales. Trois sous-comités furent désignés pour s'occuper de ces publications : celui de langue allemande fut composé de M. le professeur Willibald *Klinke* (président), de M^{me} Dr *Hedwige Bleuler-Waser*, de MM. *Lölicher*, secrétaire central de « Pro Juventute », professeur-Dr *Stettbacher*, et F. *Zollinger*, tous à Zurich. C'est sous la surveillance et le patronage de ces cinq personnes

que fut publié, chez Orell-Füssli, à Zurich, Leipzig et Berlin : *Heinrich Pestalozzi, ein Gedenkbuch*, par *Ernst Aeppli*.

Le sous-comité de langue française fut formé de MM. J. Savary, à Lausanne (président), F. Béguin, à Neuchâtel, et M. Möckli, à Neuveville. Il demanda à M. *Albert Malche*, à Genève, de composer une biographie, traita avec la maison Payot & Cie, à Lausanne, et eut la joie de saluer le succès de la *Vie de Pestalozzi*, par le bon pédagogue et fin lettré genevois.

Ce furent MM. C. Mariani, à Locarno (président), Ernest Pelloni, à Lugano, et Dr Eligio Pometta, à Lucerne, qui présidèrent à l'élaboration de *Giovanni Enrico Pestalozzi, vita opera pensiero et significato presente della sua figura spirituale*, par le professeur *Carlo Sganzi*.

L'ouvrage de langue allemande fut tiré à 10 000 exemplaires, celui de langue française à 5000 et celui de langue italienne à 2000. Ces trois publications, ornées de gravures empruntées au Pestalozzianum de Zurich, furent favorablement accueillies du public et répondirent bien aux intentions du Comité d'action.

On prépara aussi pour la jeunesse de la Suisse allemande 200 000 exemplaires d'une brochure abondamment illustrée : *Heinrich Pestalozzi. Erinnerungsgabe zur hundersten Wiederkehr seines Todesstages*, von *Joseph Reinhard*. Verlag Sauerländer, Aarau. — Le *Calendrier zuricois* de 1927 fut consacré à Pestalozzi.

On suggéra à la Société zuricoise pour la diffusion de *bonnes lectures* de publier une élégante édition de *Léonard et Gertrude*.

Enfin on recommanda chaudement les *Œuvres complètes de Pestalozzi*, qu'éditent MM. de Gruyter et Cie, à Berlin.

Quant aux cérémonies du centenaire, il fut décidé, dans cette même séance du 22 avril 1925, qu'elles consisteraient :

1^o En une manifestation suisse qui se déroulerait à Brugg et à Neuhof, le jeudi 17 février.

2^o Le même jour les autorités scolaires rappelleraient dans toutes les écoles de la Suisse le souvenir de Pestalozzi.

3^o Le dimanche 20 février, le grand public serait invité à s'associer à la célébration du centenaire, par des cultes commémoratifs, par des discours et par des chants.

Dans une seconde séance, qui eut lieu le 20 novembre 1926, le Comité d'action entendit avec satisfaction un rapport sur la façon dont on se disposait partout en Suisse à répondre à son appel. Il prit les dernières dispositions en vue du jubilé, maintenant tout prochain.

* * *

Un ciel maussade n'empêcha pas un grand nombre d'admirateurs de Pestalozzi de se trouver réunis, le 17 janvier, à 9 h. du

matin, dans le temple de Brugg. On est venu de toutes les parties de la Suisse. On remarque aussi de nombreux délégués étrangers : dix-neuf représentent l'Allemagne, deux la France, la Roumanie et le Japon, un l'Angleterre, la Yougoslavie, les Pays-Bas, l'Espagne, la Chine. Beaucoup d'autres pays se sont associés à la cérémonie par des adresses ou des télégrammes.

Après que le Männerchor de Brugg eut fait entendre, avec accompagnement d'orgue : « Les cieux racontent la gloire de Dieu », de Beethoven, M. le conseiller d'Etat *Mousson* souhaita la bienvenue à tous. M. *E. Chuard*, conseiller fédéral, apporta le salut des autorités fédérales et sut tirer de la vie et de l'œuvre de Pestalozzi des enseignements tout actuels. Enfin, le directeur de l'Instruction publique du canton de Thurgovie, M. *Leutenegger*, compara Pestalozzi à Beethoven et montra tout ce que la Suisse et l'humanité doivent au maître de Neuhof, de Stans et d'Yverdon.

Le Chœur du Corps enseignant du canton d'Argovie interpréta d'une façon émouvante : « Le chant des esprits sur les eaux », de Schubert.

On entendit ensuite divers délégués : le professeur *Kerschensteiner*, de Munich, au nom des Universités d'Allemagne ; le Dr *Schmitz*, conseiller scolaire à Düsseldorf, au nom des autorités scolaires des villes d'Allemagne ; le Dr *Günther*, de Berlin, au nom du Deutscherlehrerverein ; le Dr *Sickinger*, de Mannheim, au nom du Comité allemand pour la culture physique ; M. *Arthur John Pressland*, de Cambridge, au nom des instituteurs anglais ; M. *F. Pécaud*, de St-Cloud, au nom du Ministère français de l'Instruction publique ; M. *J. M. Gunning*, d'Utrecht, au nom de l'Université de cette ville ; M. *J. Radulescu*, de Bucarest, au nom du Ministère roumain de l'Instruction publique.

Le Psaume 23 : « Dieu mon refuge », de Schubert, chanté avec beaucoup de sentiment par le chœur du corps enseignant du canton d'Argovie, mit fin à cette imposante cérémonie.

Après un rapide repas en commun, on se rendit en pèlerinage au tombeau de Pestalozzi, à Birr. Il avait été orné de fleurs et de feuillage par les élèves de Neuhof. M. le conseiller d'Etat *Studer*, directeur de l'éducation du canton d'Argovie, y déposa une première couronne, portant ces mots : « A Henri Pestalozzi, la patrie reconnaissante ». D'autres couronnes vinrent d'Allemagne, de France, d'Angleterre, de Hollande, d'Espagne, de Yougoslavie. Plusieurs délégués étrangers prirent encore la parole ; puis l'on se rendit à Neuhof, où l'on put constater que l'esprit de Pestalozzi vit encore dans son premier champ de travail.

Dans les divers cantons.

C'est naturellement à ZURICH, ville natale de Pestalozzi, que l'on célébra le plus copieusement son souvenir.

Le matin du 17 février, toutes les écoles furent réunies par quartiers et par degrés pour entendre des allocutions et exécuter des chants. Le soir, à 8 h., dans l'église Saint-Pierre, la Société Pestalozzi et le corps enseignant de la ville avaient préparé une touchante manifestation. Le Lehrergesangverein exécuta brillamment l'« Ave verum », de Mozart, la première partie du « Requiem » de Verdi et une composition de Philippe-Gaspard Kayser (Zurich 1779), sur un poème de Goethe : « Chant du voyageur dans la nuit ». Le président de la ville, M. H. Nägeli, salua les assistants, puis le professeur Stettbacher prononça un discours commémoratif qui mit en lumière la vie et l'œuvre du grand pédagogue.

Le lendemain, à 10 h. ½, eut lieu dans l'Aula de l'Université une cérémonie académique, présidée par le recteur. Tous les délégués étrangers y assistaient. C'est au professeur de Berlin, Dr Ed. Spranger, qui prend une part si grande à la publication des œuvres complètes de Pestalozzi, que revint l'honneur d'adresser à la mémoire du héros du jour le plus respectueux hommage.

A 3 heures de l'après-midi, un certain nombre d'invités assistèrent à l'ouverture de l'Exposition Pestalozzi, préparée avec un soin particulier à la Bibliothèque centrale, par son directeur, M. le Dr Hermann Escher.

Le soir, les délégués étrangers furent conviés à un dîner offert par le Conseil d'Etat et la Municipalité de Zurich. On y entendit encore des discours en plusieurs langues, même en chinois, entre-mêlés des charmantes productions d'un double quatuor faisant retentir nos chants nationaux tour à tour sérieux ou gais.

Le samedi 19 février, à 10 h., les autorités scolaires, tant cantonales que communales et de nombreux représentants du corps enseignant tant primaire que secondaire et supérieur, se réunirent encore pour écouter un suggestif exposé du professeur Kerschensteiner, sur les *principes pédagogiques de l'heure actuelle et leurs perspectives d'avenir*. Enfin, le jubilé se termina, le dimanche soir 20 février, par un grand concert à la Tonhalle, avec un prologue de R. Hägni et le concours du Lehrergesangverein, accompagné par l'orchestre renforcé.

Dans les autres cantons de la Suisse, on se conforma généralement aux lignes directrices proposées par le Comité d'action : cérémonie scolaire le jeudi 17 février et cérémonie publique le dimanche 20 février. On comprend que l'enthousiasme ait été

moins grand dans les cantons catholiques que dans les cantons protestants, dans la Suisse romande que dans la Suisse allemande. Cependant il n'est pas exagéré de dire que, d'un bout à l'autre de la Suisse, le nom de Pestalozzi réveilla un écho profond. En tout cas, dans le canton de Vaud, que nous avons pu observer de plus près, le jubilé de Pestalozzi fut une vraie manifestation populaire : comme à Genève et à Neuchâtel, une plaquette-souvenir fut remise à tous les enfants des écoles. Dans tous les temples on a fait revivre la chrétienne figure du « sauveur des pauvres et du père des orphelins ». Partout on a chanté, en tout ou en partie, la belle cantate de circonstance due à l'inspiration du jeune compositeur veveysan *Hemmerling*. Enfin, la ville d'Yverdon, dont Pestalozzi a porté le nom au loin, a fait représenter avec succès, plusieurs jours de suite, une sorte de « fest-spiel », paroles de A. Roulier, instituteur à La Rippe, musique de E. Lauber, compositeur à Neuchâtel.

Mais, et c'est à nos yeux l'essentiel, le 100^e anniversaire de la mort de Pestalozzi ne s'est pas évanoui en paroles et en chansons. Le Comité avait donné ce mot d'ordre : « Traduire les pensées et les sentiments en actes ! Faire, en l'honneur de celui qui s'est donné tout entier, un sacrifice, si modeste soit-il ! » Le peuple suisse a compris. La collecte faite à l'occasion du jubilé dans les écoles et dans les assemblées d'adultes a produit les résultats suivants :

Cantons	Produit total	Attribué à Neuhof	Attribué au Pestalozzianum	Conservé par les cantons
Zurich . . .	90 321.22	22 700.—	26 658.—	40 963.22
Berne . . .	172 000.—	10 000.—	—	162 000.—
Lucerne . . .	11 529.21	1 152.21	577.—	9 800.—
Uri	50.—	50.—	—	—
Schwytz . . .	400.—	400.—	—	—
Obwald . . .	1 632.65	—	—	1 632.65
Nidwald . . .	375.—	—	—	375.—
Glaris	10 000.—	3 000.—	500.—	6 500.—
Zoug	43 861.—	1 500.—	—	42 361.—
Fribourg . . .	6 446.75	1 900.64	—	4 546.11
Soleure . . .	17 950.—	6 000.—	—	11 950.—
Bâle-Ville . .	10 000.—	10 000.—	—	—
Bâle-Camp. .	18 396.90	2 250.—	2 250.—	13 896.90
Schaffhouse .	5 247.07	2 620.—	—	2 627.07
Appenzell				
Rh.-Extér.	3 542.—	1 417.—	—	2 125.—
Rh.-Intér. .	—	—	—	—
St-Gall . . .	70 071.21	4 500.—	500.—	65 071.21

Cantons	Produit total	Attribué à Neuhof	Attribué au Pestalozzianum	Conservé par les cantons
Grisons . . .	9 944.39	2 500.—	—	7 444.39
Argovie . . .	62 500.—	31 000.—	500.—	31 000.—
Thurgovie . .	12 398.10	7 500.—	500.—	4 898.10
Tessin . . .	700.—	700.—	—	—
Vaud . . .	19 000.—	2 000.—	—	17 000.—
Valais . . .	7 500.—	1 500.—	—	6 000.—
Neuchâtel . .	13 791.48	1 380.—	—	12 411.40
Genève . . .	6 500.—	1 500.—	—	5 000.—

On apprendra avec intérêt à quoi les cantons ont affecté les sommes qu'ils ont gardées par devers eux.

Zurich a réparti 26 604 fr. 62 entre 22 institutions afin que cette somme soit dépensée exclusivement pour favoriser la préparation professionnelle de jeunes apprentis. Le reste, soit 13 500 francs, a trouvé le chemin de 12 établissements pour enfants difficilement éducables.

Berne a créé un fonds Pestalozzi pour enfants anormaux : 120 000 fr., et il a gardé 25 000 fr. en vue de la fondation, dans le Jura, d'un établissement pour enfants peu doués.

Lucerne a réparti 4900 fr. entre l'établissement d'éducation de Sonnenberg, à Kriens, et l'Ecole de réforme de St-Georges, à Knutwil.

Obwald a créé un fonds pour l'éducation d'enfants anormaux.

Nidwald a eu la même idée.

Glaris a attribué 3000 fr. à la Caisse de retraite du corps enseignant et 3500 fr. à la Société cantonale d'utilité publique pour l'éducation d'enfants peu doués.

Zoug a consacré 22 361 fr. à la constitution d'un fonds pour la création de colonies de vacances et réservé 20 000 fr. dans ce but : « Souvenirs de Pestalozzi. »

Fribourg a pensé à l'assistance de la jeunesse du canton.

Soleure a versé 6000 fr. au comité cantonal de « Pro Juventute » ; le reste sera dépensé pour l'achat de matériel d'enseignement et de moyens intuitifs.

Bâle-Campagne a partagé la somme entre les quatre établissements d'éducation du canton.

Schaffhouse a fait de même entre deux établissements.

Appenzell, Rhodes-Extérieures, a fait une subvention à la Société pour l'éducation des muets et des faibles d'esprit.

St-Gall a réparti l'importante somme recueillie de la façon suivante : 1^o Installation à St-Gall d'une succursale de la « Basler Webstube » : 12 000 fr. 2^o Création d'un « Fonds Pestalozzi » destiné à subsidier des enfants anormaux ou peu doués faisant

un apprentissage : 35 000 fr. 3^o Le solde, 43 651 fr. 56, a été partagé également entre deux établissements pour faibles d'esprit.

Grisons a versé 1000 fr. à la Société suisse pour enfants anormaux et réparti 6444 fr. 39 entre six établissements d'éducation ou d'apprentissage.

Argovie a partagé 31 000 fr. entre les établissements charitables d'éducation du canton.

Thurgovie a fait de même.

Vaud a créé un fonds en vue de la création d'un asile pour arriérés éducables.

Valais a pensé exclusivement à l'éducation des muets dans le besoin.

Neuchâtel a versé la somme qui lui restait dans un « Fonds en faveur de la création d'un établissement neuchâtelois d'éducation professionnelle pour écoliers anormaux ».

Genève a remis 4200 fr. à la Commission de patronage des anciens élèves des classes spéciales de l'école primaire genevoise et 500 fr. à l'œuvre des « Vestiaires scolaires des écoles primaires genevoises ».

On le voit, c'est bien l'esprit de Pestalozzi qui a présidé à la répartition des sommes recueillies. Presque toutes sont allées aux anormaux, aux faibles d'esprit, aux enfants les plus déshérités.

Si l'on ajoute au produit des collectes, 20 000 fr. alloués par le Conseil fédéral, et 10 000 fr. donnés par le Comité central de la Société suisse d'utilité publique, on atteint la belle somme de 624 656 fr. 98 recueillie sous l'inspiration de Pestalozzi. — Sur cette somme, l'Institut de *Neuhof* a reçu 144 569 fr. 25 ; il pourra donc entreprendre les installations nouvelles qu'il désirait depuis longtemps. De son côté, le *Pestalozzianum* de Zurich a touché 32 485 fr., ce qui lui permettra de se développer largement.

On a donc bien fait de ne pas laisser passer inaperçu le centième anniversaire de la mort de Pestalozzi. Les solennités qui ont été organisées ont fait revivre devant nos yeux l'un des plus nobles fils de notre Suisse, pour le plus grand profit des générations nouvelles¹.

¹ Pour de plus amples détails, voir le rapport de M. le Dr F. Zollinger. Druck Gebr. Leemann et Cie, Zurich 2.